

# Résidence de Plougastel

Projet d'établissement  
**2022 - 2026**  
Version intégrale





# Préambule

Le projet d'établissement est un document fondateur qui permet à l'établissement de définir, à partir des valeurs qu'il défend, sa stratégie pour les années à venir. Il permet de clarifier le positionnement institutionnel de la structure, d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions, de préciser les objectifs, actions et moyens nécessaires pour réaliser ces missions.

Le projet d'établissement décline à l'échelle locale le projet stratégique HSTV 2021-2025 « **Prendre soin, c'est d'abord créer un lien** ». Ce projet stratégique s'appuie sur des **orientations plaçant l'autonomie, le dialogue et l'innovation au cœur de la stratégie**. Il définit également des actions socles à déployer dans tous les établissements de l'Hospitalité.

Le projet 2017-2021 de la Résidence de Plougastel s'est appuyé en grande partie sur le plan directeur architectural débuté en 2014. Fin 2020, l'établissement est alors totalement neuf ou rénové, disposant de locaux adaptés et sécurisés, répondant aux besoins des personnes accueillies et améliorant les conditions de travail des professionnels. Le précédent projet d'établissement a aussi permis d'amorcer la diversification des modes d'accompagnement des personnes âgées avec dès 2017 l'ouverture de 9 places pour personnes handicapées vieillissantes (PHV). Le nombre de places en villages d'hébergement spécialisés dans l'accueil de résidents atteints de la maladie d'Alzheimer a augmenté au gré des mises en service de nouveaux locaux au cours du plan directeur, passant de 16 en 2017 à 54 fin 2020.

S'inscrivant dans une continuité, les enjeux de la période 2022-2026 pour la Résidence de Plougastel porteront principalement sur la **pérennisation de la qualité de l'accompagnement** des résidents et la **poursuite de la transformation de l'offre médico-sociale**. Ceci en réponse aux besoins très évolutifs de la population, incluant des partenariats forts avec les acteurs en gérontologie du territoire et avec l'ambition de positionner l'établissement comme un pivot du parcours des personnes âgées. La Résidence de Plougastel devra aussi continuer la **modernisation de son image** sur le territoire, en lien avec l'évolution de l'identité graphique de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, incluse dans le projet stratégique 2021-2025.

## Table des matières

1. La méthodologie de projet .....	2
2. La Résidence de Plougastel .....	3
3. Un projet en 9 orientations .....	5
4. Le projet d'accompagnement et de soins.....	6
5. Les moyens et les déclinaisons fonctionnelles.....	8
6. Le calendrier de réalisation .....	9
7. Suivi et animation du projet d'établissement .....	11
Les annexes.....	12

# 1. La méthodologie de projet

Fin 2021, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve diffuse son projet stratégique 2021-2025, construit de manière collaborative et se voulant la base des projets des établissements.

Dès le début 2022, la Résidence de Plougastel s'est alors dotée d'un Comité de Pilotage pour la construction de ce nouveau projet d'établissement. Il est constitué du comité de direction, d'élus du Comité Social et Economique et du Conseil de la Vie Sociale (liste des membres en annexe 2). Le COPIL a bénéficié du soutien d'une stagiaire de Master 2 Direction et Responsabilité de Services et de Projets Vieillissements-Handicaps.

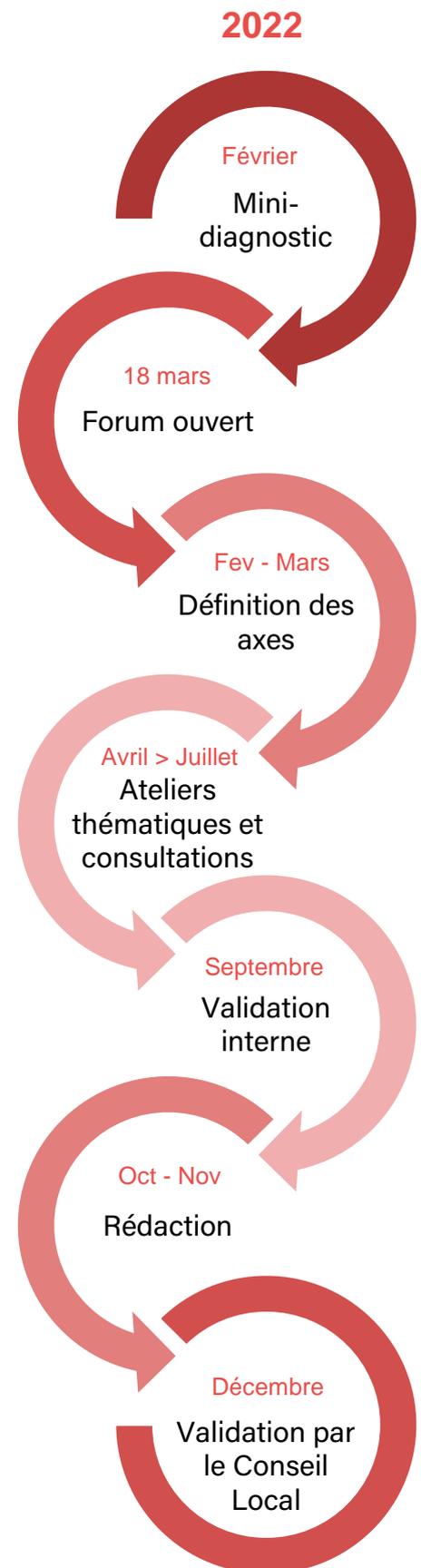
Un mini diagnostic a été réalisé sur la base du projet d'établissement 2017-2021, du Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et de la dernière évaluation interne. Il a été complété par les propositions recueillies lors d'un forum ouvert, sur invitation large aux résidents, familles, professionnels et partenaires. La méthode du forum ouvert a été utilisée dans la plupart des établissements de l'Hospitalité, en début du processus de construction du projet d'établissement.

Les axes du projet d'établissement ont ensuite été définis par le Comité de Pilotage, prenant en compte le projet stratégique de l'Hospitalité, les politiques en cours sur le territoire, les propositions du forum ouvert et le diagnostic interne.

Une démarche participative s'est structurée autour des 9 axes, totalisant **27 rencontres entre résidents, familles et professionnels (3 séances par axe)**. Un affichage public des propositions des groupes a permis de compléter ou réaffirmer les idées émises.

Tout au long de la démarche, **le COPIL s'est réuni 8 fois**, en particulier entre chaque séance de groupes.

La validation des propositions en COPIL, CODIR, CVS et CSE a été suivie de la phase de rédaction, puis la validation définitive par le Conseil Local de l'Hospitalité.



## 2. La Résidence de Plougastel

### 2.1. L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve



L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est un acteur privé non lucratif du secteur sanitaire et médico-social. Cela implique que tous ses moyens sont mobilisés pour prendre soin des personnes accueillies, des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, le handicap ou l'addiction.

L'Hospitalité rassemble 15 établissements en Bretagne, Provence et Pays-de-Loire. De l'accompagnement de la personne jusqu'à la médecine spécialisée, les établissements de l'Hospitalité proposent une réponse individualisée s'appuyant sur des expertises fortes.

L'Hospitalité a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve pour réunir, conforter et développer les établissements, dont certains existent depuis plus de 360 ans.

Elle compte aujourd'hui 3000 professionnels animés par la conviction que « **prendre soin, c'est d'abord créer un lien** ».

#### Chiffres clés 2022

**15** établissements

**2600** lits et places  
(1/3 sanitaire et 2/3 médico-social)

**50 000** personnes accompagnées chaque année (hors consultations)

**3000** salariés

**250 M€** de budget  
(60% sanitaire, 40% médico-social)

### 2.2. L'identité de La Résidence de Plougastel

La Congrégation des sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, fondée en 1661 à Lamballe (22), crée un établissement à Plougastel-Daoulas en 1859, grâce à la donation de la famille Mazé-Launay. L'établissement connaîtra diverses vocations : ouvroir, école, orphelinat, hospice...



En 1962, un bâtiment neuf est construit pour répondre au besoin d'accueil important des personnes âgées, ce qui permet de doubler la capacité d'accueil.

En 1979, l'établissement se médicalise. Ainsi, 120 lits sont identifiés en tant que long séjour et 92 lits en cure médicale. Une aile d'une capacité d'accueil de 136 lits est construite de façon à améliorer le confort des résidents en leur proposant des chambres seules ou doubles.

En 2006, l'établissement devient un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), d'une capacité de 315 places, dont 5 places d'hébergement temporaire.

En 2011-2012, dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et une unité d'hébergement spécifique Alzheimer de 16 places sont créées pour permettre un accompagnement adapté des résidents présentant des troubles cognitifs de type maladie d'Alzheimer ou apparentée.

L'établissement est alors composé de 8 services d'une capacité d'accueil allant de 16 à 57 résidents, répartis sur 4 niveaux (2 unités par étage).

En 2017, suite à un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé et du Département, l'établissement transforme 9 places d'EHPAD en places d'hébergement pour Personnes Handicapées Vieillissantes.

En 2020, le plan directeur architectural initié en 2014 prend fin. D'importants travaux d'agrandissement et de rénovation de l'établissement permettent désormais de proposer des conditions d'accueil adaptées aux besoins et attentes des résidents.



En 2021, l'établissement change de nom et devient « La Résidence de Plougastel » en lien avec un travail autour de l'identité de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve.

La diversification des activités et l'ouverture sur l'extérieur se poursuit avec le démarrage du Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile VIVAM en mars 2021 pour accompagner 30 bénéficiaires sur le territoire de proximité. Par ailleurs, un partenariat avec Brest Métropole Habitat se met en place afin d'assurer une prestation d'animation et d'accompagnement administratif 6 jours sur 7 par l'équipe d'animation de la Résidence, dans une résidence sénior de 30 logements située dans le bourg de Plougastel.

Aujourd'hui, la Communauté des Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve de Plougastel est composée d'une Mère Supérieure et de 3 sœurs. La Résidence compte un aumônier ayant reçu une lettre de mission de l'Evêque du diocèse de Quimper et Léon. Les résidents qui pratiquent une autre religion que la religion catholique peuvent également recevoir la visite du ministre de leur culte.

### 2.3. L'ambition de ce projet d'établissement

S'inscrivant dans une continuité, **la Résidence de Plougastel souhaite devenir un Centre de Ressources Territorial (CRT) afin de pérenniser son Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile (DRAD) VIVAM** et de mettre en place des actions de **soutien auprès de la population** en particulier sur la **prévention des chutes et activités corporelles et rééducationnelles**. Des **activités de la vie sociale** et d'animation ainsi qu'un **projet culturel** se développent grâce à une ouverture en extérieur en lien avec des partenariats fort. L'**expertise gérontologique des professionnels de santé** de l'établissement permettra la réalisation des missions prévues dans les CRT.

Les outils de **télé médecine** existent et restent à développer. La **médecine de prévention** a toute sa place avec l'accueil du bus bucco-dentaire et se développe vers les audioprothésistes mobiles et les opticiens mobiles également.

**La Résidence de Plougastel est donc un établissement fort de ses ressources qui a déjà amorcé la transformation nécessaire pour les EHPAD de demain.** Ceci permettra de **repenser l'habitat** et de permettre aux résidents d'être chez eux accompagnés pleinement par leurs proches et leurs familles, au sein **d'espaces intergénérationnels, opérationnels et modernes.**

# 3. Un projet en 9 orientations

 : Objectif contenant des actions socles du projet stratégique 2021-2025 de l'Hospitalité

Le projet d'accompagnement et de soins

## Orientation 1. Individualiser l'accompagnement pour être chez soi

**Objectif 1.1.** Personnaliser l'accueil et l'intégration tout au long du séjour

**Objectif 1.2.** Améliorer le cadre de vie pour favoriser le bien-être

**Objectif 1.3.** Contribuer au maintien des liens sociaux et intergénérationnels et lutter contre l'isolement

## Orientation 2. Développer le bien-être et la bientraitance

**Objectif 2.1.** Renforcer la réflexion éthique et la bientraitance 

**Objectif 2.2.** Initier des organisations et des pratiques innovantes 

**Objectif 2.3.** Faire du repas un plaisir, améliorer la nutrition

**Objectif 2.4.** Améliorer la prise en charge de la douleur

**Objectif 2.5.** Prévenir et soigner les plaies et escarres

## Orientation 3. Développer et renforcer les accompagnements spécifiques

**Objectif 3.1.** Développer la culture des soins palliatifs et accompagner la fin de vie 

**Objectif 3.2.** S'adapter aux besoins des populations fragiles 

## Orientation 4. Favoriser la mobilité des résidents

**Objectif 4.1.** Participer à la prévention et l'éducation à la santé, structurer l'accompagnement à la mobilité

**Objectif 4.2.** Aménager les extérieurs

## Orientation 5. Faciliter le parcours des personnes âgées du territoire en devenant Centre de Ressources Territorial

**Objectif 5.1.** Contribuer à l'amélioration des pratiques des professionnels du territoire 

**Objectif 5.2.** Poursuivre le déploiement du DRAD VIVAM

**Objectif 5.3.** Lutter contre l'isolement des personnes âgées du territoire 

## Orientation 6. Garantir la qualité et la sécurité des soins

**Objectif 6.1.** Dynamiser et pérenniser la démarche qualité et la gestion des risques 

**Objectif 6.2.** Sécuriser le circuit du médicament 

**Objectif 6.3.** Mieux maîtriser le risque sanitaire et infectieux

## Orientation 7. Renforcer l'attractivité de l'établissement et affirmer l'autonomie des professionnels

**Objectif 7.1.** Poursuivre les actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail

**Objectif 7.2.** Construire un modèle social attractif en s'appuyant sur les parcours professionnels

**Objectif 7.3.** Poursuivre le déploiement des outils de communication interne

**Objectif 7.4.** Expérimenter des modèles d'organisation innovants

**Objectif 7.5.** Garantir un encadrement de proximité

Attractivité

Autonomie

## Orientation 8. Valoriser les fonctions support

**Objectif 8.1.** Renforcer le développement durable

**Objectif 8.2.** Moderniser le système d'information

**Objectif 8.3.** Optimiser les services logistiques

**Objectif 8.4.** Consolider le projet de finances et le contrôle de gestion

## Orientation 9. Moderniser la communication et valoriser la participation des résidents et des familles

**Objectif 9.1.** Valoriser l'expérience usager et le rôle du Conseil de la Vie Sociale (CVS) 

**Objectif 9.2.** Poursuivre l'innovation pour renforcer la communication

Les moyens et déclinaisons fonctionnelles

## 4. Le projet d'accompagnement et de soins

### Orientation 1. Individualiser l'accompagnement pour être chez soi

L'entrée en établissement engendre encore trop souvent une diminution des possibilités de choix des résidents. Pourtant, ce phénomène est la plupart du temps plutôt induit par les résidents eux-mêmes et leurs proches qui ne se laissent pas la possibilité de faire leurs propres choix, et aussi probablement parce que l'établissement ne communique pas assez clairement cette possibilité. La Résidence de Plougastel souhaite réduire ce fossé qui concerne notamment l'expression des besoins et souhaits des résidents quant à leur vie quotidienne, la bonne connaissance de l'ensemble des interlocuteurs qui participent à l'accompagnement et les moyens de les contacter facilement, la possibilité de personnaliser les chambres (décoration et mobilier), de recevoir des proches dans des lieux adaptés et agréables, de sortir de manière libre et sécurisée...

*Cette orientation se traduit donc en 3 objectifs :*

- *Personnaliser l'accueil et l'intégration tout au long du séjour*
- *Améliorer le cadre de vie pour favoriser le bien-être*
- *Contribuer au maintien des liens sociaux et intergénérationnels et lutter contre l'isolement*

### Orientation 2. Développer le bien-être et la bientraitance

L'aspect médical demeure une composante importante de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD. L'établissement souhaite poursuivre le développement de nouvelles technologies, de nouvelles pratiques et nouveaux métiers ou compétences pour toujours faire évoluer les soins et les accompagnements. La dimension éthique et la réflexion autour de la bientraitance sont également des notions qui doivent prendre une place importante dans le positionnement des professionnels.

*Cette orientation se traduit donc en 5 objectifs :*

- *Renforcer la réflexion éthique et la bientraitance*
- *Initier des organisations et des pratiques innovantes*
- *Faire du repas un plaisir, améliorer la nutrition*
- *Améliorer la prise en charge de la douleur*
- *Prévenir et soigner les plaies et escarres*

### Orientation 3. Développer et renforcer les accompagnements spécifiques

Depuis quelques années, on observe une évolution importante de la population en EHPAD. Résidents jeunes mais ne pouvant plus vivre à domicile pour cause de situation sociale complexe, de maladies neuro-dégénératives, d'accidents de la vie entraînant une diminution des capacités physiques ou encore de santé mentale altérée. Dans le même temps, on note également une part importante de résidents très âgés et dépendants dans les actes de la vie quotidienne, dont le maintien à domicile a atteint ses limites malgré les nombreuses solutions existantes et qui nécessitent un accompagnement et des soins adaptés et sécurisés de la fin de la vie.

*Cette orientation se traduit donc en 2 objectifs :*

- *Développer la culture des soins palliatifs et accompagner la fin de vie*
- *S'adapter aux besoins des populations fragiles*

## **Orientation 4. Favoriser la mobilité des résidents**

Le maintien des capacités physiques est un axe important de l'accompagnement des personnes de plus de 60 ans. La pratique régulière d'une activité prévient la fonte de la masse musculaire, conforte l'équilibre et permet de limiter les chutes. Le sport a également un effet bénéfique sur le moral, le bien-être, le lien social. La Résidence de Plougastel souhaite donc en faire un des axes de son projet d'établissement.

*Cette orientation se traduit donc en 2 objectifs :*

- *Participer à la prévention et l'éducation à la santé, structurer l'accompagnement à la mobilité*
- *Aménager les extérieurs*

## **Orientation 5. Faciliter le parcours des personnes âgées du territoire en devenant Centre de Ressources Territorial**

Devant le vieillissement de la population, les politiques nationales et territoriales visent à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible lorsque c'est leur souhait. Il s'agit alors de renforcer les modalités d'accompagnement à domicile et ainsi développer une alternative à l'entrée en établissement. Devant l'avènement de cette notion de parcours, l'expertise des professionnels des EHPAD devient alors un atout important et le décloisonnement des interventions des acteurs en gérontologie du territoire se révèle indispensable. La Résidence de Plougastel souhaite assumer son rôle d'acteur reconnu sur le territoire pour participer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées.

*Cette orientation se traduit donc en 3 objectifs :*

- *Contribuer à l'amélioration des pratiques des professionnels du territoire*
- *Poursuivre le déploiement du DRAD VIVAM*
- *Lutter contre l'isolement des personnes âgées du territoire*

## **Orientation 6. Garantir la qualité et la sécurité des soins**

Suivant la volonté d'excellence du service rendu de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et en lien avec l'évolution des exigences des démarches d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, la Résidence de Plougastel devra poursuivre les démarches engagées et s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

*Cette orientation se traduit donc en 3 objectifs :*

- *Dynamiser et pérenniser la démarche qualité et la gestion des risques*
- *Sécuriser le circuit du médicament*
- *Mieux maîtriser le risque sanitaire et infectieux*

## 5. Les moyens et les déclinaisons fonctionnelles

### Orientation 7. Pérenniser l'attractivité de l'établissement et affirmer l'autonomie des professionnels

Les ressources humaines sont le maillon indispensable pour mettre en œuvre les orientations précédemment énoncées. Le maintien d'une stabilité des équipes, l'accompagnement à l'acquisition de nouvelles compétences et l'attractivité de l'établissement en tant qu'employeur sont des enjeux essentiels.

*Cette orientation se traduit donc en 5 objectifs :*

- *Poursuivre les actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail*
- *Construire un modèle social attractif en s'appuyant sur les parcours professionnels*
- *Poursuivre le déploiement des outils de communication interne*
- *Expérimenter des modèles d'organisation innovants*
- *Garantir un encadrement de proximité*

### Orientation 8. Valoriser les fonctions support

Le projet d'accompagnement et de soins ne pourra être mis en œuvre qu'avec des fonctions de finances et logistiques solides et performantes. Moins visibles et moins connues, les fonctions supports sont le socle du fonctionnement d'un établissement et doivent être valorisées.

*Cette orientation se traduit donc en 4 objectifs :*

- *Renforcer le développement durable*
- *Moderniser le système d'information*
- *Optimiser les services logistiques*
- *Consolider le projet de finances et le contrôle de gestion*

### Orientation 9. Moderniser la communication et valoriser la participation des résidents et des familles

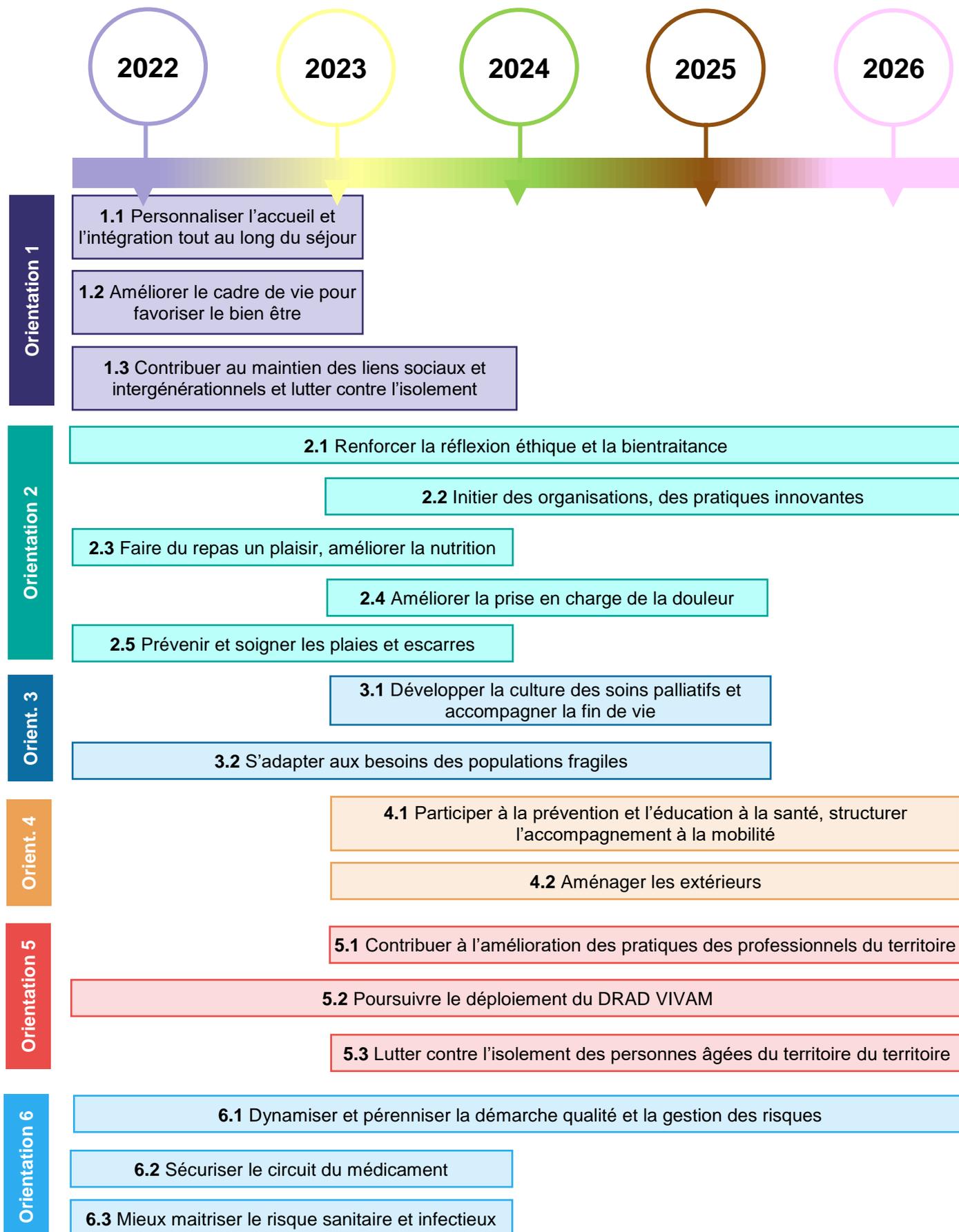
La participation des usagers (résidents et leurs proches) sera un atout essentiel pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement et de soins de façon adaptée. Il sera également nécessaire de poursuivre le renforcement des outils de communication en leur faveur.

*Cette orientation se traduit donc en 2 objectifs :*

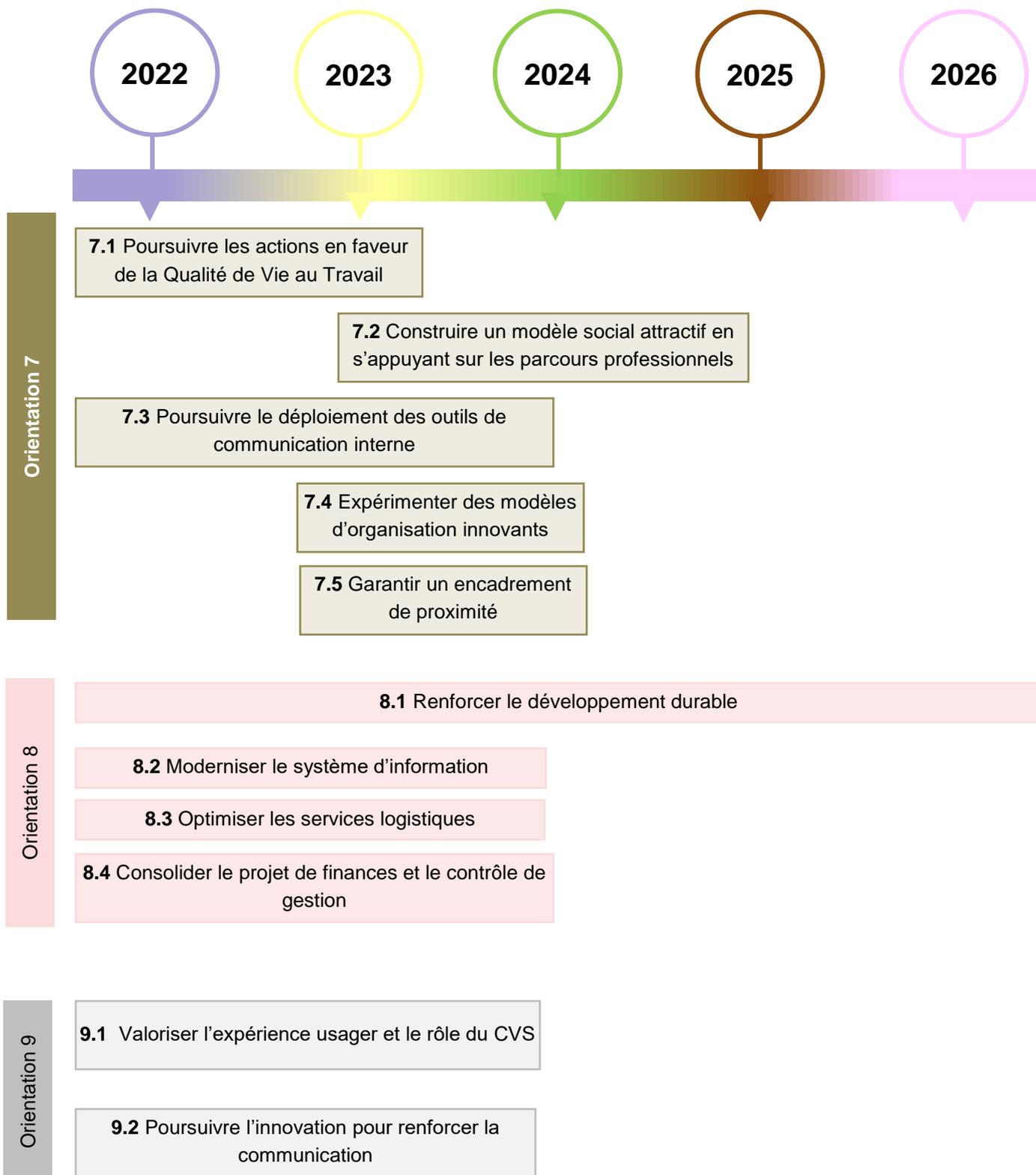
- *Valoriser l'expérience usager et le rôle du Conseil de vie sociale (CVS)*
- *Poursuivre l'innovation pour renforcer la communication*

# 6. Le calendrier de réalisation

## 6.1. Le projet d'accompagnement et de soins



## 6.2. Les moyens et déclinaisons fonctionnelles

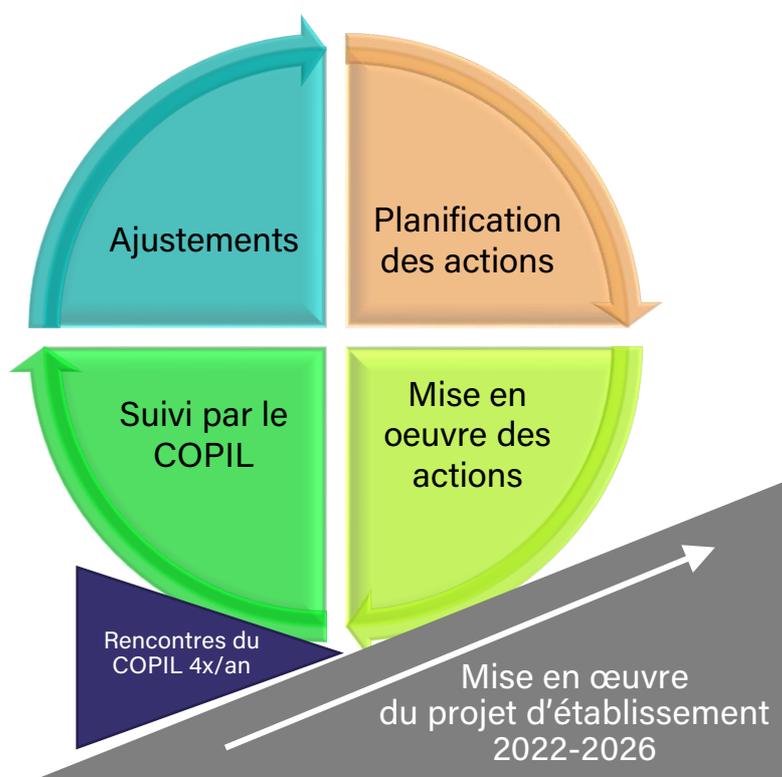


## 7. Suivi et animation du projet d'établissement

Le Comité de Pilotage du projet d'établissement remercie vivement l'ensemble des participants au forum ouvert, aux ateliers, et toutes celles qui ont apporté des propositions, permettant d'établir cette feuille de route pour les 5 années à venir.

La gouvernance mise en place pour construire le projet d'établissement se poursuivra tout au long de la période 2022-2026 pour rendre le projet d'établissement dynamique en évaluant l'avancée et en réajustant les actions si besoin. Ainsi, il est prévu que le COPIL se réunisse à 4 reprises chaque année : février, mai, septembre, novembre. Les résidents et familles seront associés régulièrement à ce suivi. Les rencontres démarreront à partir de la validation du projet d'établissement en Conseil Local de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve en décembre 2022.

Cette méthode assurera un bon suivi du plan d'actions dans une logique d'amélioration continue.



# Les annexes

- Annexe 1 : Les fiches actions
- Annexe 2 : liste des membres du Comité de Pilotage

## Orientation 1

### Individualiser l'accompagnement pour être chez soi

### Objectif 1.1 : Personnaliser l'accueil et l'intégration tout au long du séjour

Pilote : COPIL PE/ professionnels/ CVS  
(résidents et familles)

*Contexte : L'entrée en établissement engendre encore trop souvent une diminution des possibilités de choix des résidents. La Résidence de Plougastel souhaite réduire ce fossé qui concerne la bonne connaissance de l'ensemble des interlocuteurs qui participent à l'accompagnement et les moyens de les contacter facilement, le maintien des habitudes de vie...*

### Description des actions

- Mettre en place des temps d'intégration/ d'accueil des nouveaux résidents et de leurs proches afin de personnaliser l'accompagnement
- Mieux informer (informations essentielles sur l'organisation de la structure : référent, qui fait quoi ? possibilités de personnalisation ? accompagnement spirituel...)
- Utiliser les PVP comme outil de dialogue avec résidents/familles – communication familles – référents pluridisciplinaires
- Renforcer les liens avec les organismes de tutelles, les tuteurs, les familles éloignées

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Procédure /charte d'accueil</li> <li>&gt; Révision du livret d'accueil + livret spécifique à chaque village</li> <li>&gt; Mise en place d'un trombinoscope des professionnels de chaque village</li> </ul>	
Calendrier : 2022-2024	Partenaires

## Orientation 1

### Individualiser l'accompagnement pour être chez soi

## Objectif 1.2 : Améliorer le cadre de vie pour favoriser le bien être

Pilote : COPIL PE/ professionnels/ CVS  
(résidents et familles)

*Contexte : L'établissement dispose de locaux neufs ou rénovés depuis 2020. L'appropriation de ces locaux doit se poursuivre, tant par les professionnels que par les résidents : personnalisation des chambres, réception des proches dans des lieux adaptés et agréables, promenades à l'intérieur de manière libre et sécurisée...*

### Description des actions

- Faire vivre les espaces de vie collective (salons et salles à manger, salles polyvalentes) en associant les professionnels, les résidents et leurs proches
- Définir les possibilités de personnalisation de la chambre (électroménager, décoration), les préciser dans livret d'accueil
- Chercher des solutions anti-intrusions (poignées de portes...)
- Repenser de nouvelles formes d'habitat (investissement chambres doubles)
- Faire évoluer les tenues professionnelles des soignants vers des tenues plus « civiles »

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2024	Partenaires

## Orientation 1

**Bénéficiaire  
d'un accompagnement  
individualisé  
pour être chez soi**

**Objectif 1.3 : Contribuer au maintien des  
liens sociaux et intergénérationnels  
et lutter contre l'isolement**

Pilote : COFIL PE/ professionnels/ CVS  
(résidents et familles)

*Contexte : La Résidence de Plougastel souhaite permettre aux résidents de maintenir voire développer leurs liens avec l'extérieur pour accéder à la culture, au sport, ou autres activités associatives ou sorties.*

### Description des actions

- Renforcer et pérenniser les partenariats pour les activités de vie sociale (dont les bénévoles)
- Mettre en place le projet culturel en s'associant avec la mairie
- Proposer plus de jeux ludiques, de sorties et d'activités sportives en journée et en soirée, en semaine et le weekend end
- Poursuivre l'aménagement des salles d'activités polyvalentes
- Reprendre les actions qui concourent à renforcer les liens intergénérationnels

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2024	Partenaires

## Orientation 2

Développer le bien-être des résidents et la bientraitance

### Objectif 2.1 : Renforcer la réflexion éthique et la bientraitance

Pilote : COPIL PE /équipe pluridisciplinaire/ résidents et familles

*Contexte : La dimension éthique et la réflexion autour de la bientraitance sont des notions qui doivent prendre une place importante dans le positionnement des professionnels, afin d'améliorer les pratiques. Résidents et familles sont également parties prenantes de cette réflexion riche et qui doit garantir le respect des valeurs fondamentales de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve.*

### Description des actions

- Pérenniser les rencontres éthiques débutées en 2022 (COPIL, rencontres 3x/ans)
- Permettre à chacun de s'autoévaluer (outil) et d'améliorer ses pratiques
- Poursuivre l'information/formation aux profs. sur éthique et bientraitance
- Favoriser l'exercice des droits et libertés individuelles, dont la liberté de culte notamment (présence de la communauté de Plougastel et d'un aumônier)

 Action socle

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 2

Développer le bien-être des résidents et la bientraitance

### Objectif 2.2 : Initier des organisations et des pratiques innovantes

Pilote : COPIL/équipe pluridisciplinaire/  
résidents et familles

*Contexte : L'aspect médical demeure une composante importante de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD. L'établissement souhaite poursuivre le développement de nouvelles technologies, de nouvelles pratiques et nouveaux métiers ou compétences pour toujours faire évoluer les soins et les accompagnements.*

### Description des actions

 Action socle

- Proposer des prestations de télésanté (télémedecine, téléexpertise, télémétrie)
- Développer les approches non médicamenteuses : réflexologie, esthétique, massages, médiation animale, ateliers thérapeutiques (piscine, arthérapie...)

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2023-2026	Partenaires

## Orientation 2

Développer le bien-être des résidents et la bientraitance

**Objectif 2.3 : Faire du repas un plaisir, améliorer la nutrition**

Pilote : COPIL PE/équipe pluridisciplinaire/ résidents

*Contexte : Les repas doivent assurer un apport nutritionnel adapté à chaque résident et évoluer en fonction de leurs besoins. Mais ils doivent également être un plaisir gustatif et visuel, grâce à des produits de qualité travaillés au quotidien par l'équipe cuisine, porteuse de nouvelles propositions et à l'écoute des résidents.*

### Description des actions

- Mettre en œuvre le plan d'action nutrition-restauration élaboré et présenté en janvier 2022 (arrivée de la diététicienne en nov. 2021)
- Améliorer le service des repas : formation au dressage, adaptation des quantités, lutte contre le gaspillage
- Organiser des ateliers cuisine et repas à thème en associant les familles, ouvertes aux personnes âgées du territoire
- Organiser différemment le dîner : horaire, durée, menus, quantité, lutter contre le gaspillage
- Rechercher l'avis des résidents : enquête ciblée

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 2

Développer le bien-être des résidents et la bientraitance

### Objectif 2.4 : Améliorer la prise en charge de la douleur

Pilote : COPIL/équipe pluridisciplinaire/  
résidents

*Contexte : L'amélioration de la prise en charge de la douleur est une composante importante des soins et de l'accompagnement quotidien des résidents. L'évaluation de la douleur et l'adaptation des traitements sont complémentaires des pratiques non médicamenteuses.*

### Description des actions

- Evaluer la douleur et tracer l'évaluation dans le dossier de soins
- Elaborer des protocoles et des prises en charges antidouleur validés en équipe pluridisciplinaire (et lors de la commission médicale et des soins gériatriques) / Adapter les traitements
- Développer les pratiques non médicamenteuses

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2023-2025	Partenaires

## Orientation 2

Développer le bien-être des résidents et la bientraitance

### Objectif 2.5 : Prévenir et soigner les plaies et escarres

Pilote : COPIL/équipe pluridisciplinaire/

*Contexte : Les soignants experts de la prévention et des soins des plaies et des escarres souhaitent partager et diffuser leurs connaissances afin de mettre à jour régulièrement les bonnes pratiques professionnelles. Des temps dédiés doivent permettre la prévention et le suivi des soins.*

## Description des actions

 Action socle

- Développer la télé expertise dermatologique (renfort des partenariats)

- Former et informer les professionnels, résidents et familles

- Dédier des temps spécifiques aux IDE référent « plaie et cicatrisation »

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

### Orientation 3

Développer et renforcer les accompagnements spécifiques

**Objectif 3.1 : Développer la culture des soins palliatifs et accompagner la fin de vie**

Pilote : COPIL/ équipe pluridisciplinaire/ CVS

 Action socle

*Contexte : Le développement de l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs doit se poursuivre.*

---

### Description des actions

- Poursuivre l'information/formation des professionnels et usagers sur la personne de confiance et les directives anticipées, l'accompagnement en fin de vie et les soins palliatifs
- Mettre en œuvre de manière pluridisciplinaire les volontés du résident (formations, temps d'échanges, partenariats)

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

### Orientation 3

#### Développer et renforcer les accompagnements spécifiques

### Objectif 3.2 : S'adapter aux besoins des populations fragiles

Pilote : COPIL/ équipe pluridisciplinaire/ CVS

*Contexte : Depuis quelques années, on observe une évolution importante de la population en EHPAD. Résidents jeunes mais ne pouvant plus vivre à domicile pour cause de situation sociale complexe, de maladies neuro-dégénératives, d'accidents de la vie entraînant une diminution des capacités physiques ou encore de santé mentale altérée mais aussi des personnes très âgées nécessitant une médicalisation importante.*

#### Description des actions

- Renforcer l'expertise des professionnels du pôle Alzheimer (5 places HTS, PASA de 14 places, 3 unités spécifiques)
- Renforcer le repérage et la prise en soin des pathologies en santé mentale (formation et partenariats)
- Renforcer les capacités d'accueil de personnes handicapées vieillissantes en UPHV (améliorer l'offre et l'expertise)
- Repérer et accompagner les personnes en situation de fragilité sociale et/ou d'addiction
- Formaliser les bilans de sortie HTS et HTPH afin de fluidifier les parcours

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources  Créer des référents ou équipes mobiles formées pour chaque type de fragilité
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

#### Orientation 4

#### Favoriser la mobilité des résidents

#### Objectif 4.1 : Participer à la prévention et l'éducation à la santé, structurer l'accompagnement à la mobilité

Pilote : COPIL/ équipe mobilité et équipe soignante/ résidents

*Contexte : Le maintien des capacités physiques est un axe important de l'accompagnement des personnes de plus de 60 ans. La pratique régulière d'une activité prévient la fonte de la masse musculaire, conforte l'équilibre et permet de limiter les chutes. Le sport a également un effet bénéfique sur le moral, le bien-être, le lien social. Les actions autour de la mobilité seront ouvertes à la population âgée du territoire.*

#### Description des actions

- Mettre en œuvre le plan antichute national des personnes âgées (action CRT) / évaluer le risque antichute et prioriser des actions préventives
- Créer une salle mobilité équipée
- Développer le sport santé (renforcer le temps APA)
- Clarifier la complémentarité des professionnels

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2023-2026	Partenaires

#### Orientation 4

#### Favoriser la mobilité des résidents

#### Objectif 4.2 : Aménager l'extérieur

Pilote : COPIL/ référents espaces verts et STL/  
professionnels /résidents et familles

*Contexte : La Résidence de Plougastel bénéficie d'un vaste parc arboré de 5 hectares permettant une promenade très agréable au fil des saisons. Néanmoins, son accessibilité doit être améliorée pour permettre à chacun de s'y promener librement et en sécurité. Des espaces à thème y seront également installés.*

---

#### Description des actions

---

- Créer un parcours mobilité adapté aux personnes âgées (PASS)
  - Aménager les espaces verts afin de les rendre plus accessibles (PMR)
- 

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2023-2026	Partenaires

## Orientation 5

**Faciliter le parcours de santé des personnes âgées du territoire en devenant un Centre de Ressources Territorial**

**Objectif 5.1 : Contribuer à l'amélioration des pratiques des professionnels du territoire**

Pilote : COPIL PE / équipe pluridisciplinaire/  
partenaires du domicile

*Contexte : Devant l'avènement de la notion de parcours, l'expertise des professionnels des EHPAD devient un atout important et le décloisonnement des interventions des acteurs en gérontologie du territoire se révèle indispensable. La Résidence de Plougastel souhaite assumer son rôle d'acteur reconnu sur le territoire pour participer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées.*

---

### Description des actions

---

- Etre informés et partie prenante dans les orientations territoriales : rencontres régulières avec les autorités (CCAS, CD, ARS)
  - Proposer des formations aux partenaires
  - Renforcer les collaborations pour organiser des temps forts à destination des seniors, PHV, aidants
- 

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2023-2026	Partenaires

## Orientation 5

**Faciliter le parcours de santé  
des personnes âgées du  
territoire en devenant un  
Centre de Ressources Territorial**

## Objectif 5.2 : Poursuivre le déploiement du DRAD VIVAM

Pilote : COPIL PE / équipe pluridisciplinaire /  
partenaires du domicile

*Contexte : Devant le vieillissement de la population, les politiques nationales et territoriales visent à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible lorsque c'est leur souhait. Il s'agit alors de renforcer les modalités d'accompagnement à domicile et ainsi développer une alternative à l'entrée en établissement. La pérennisation des DRAD a été actée par le Ministère et devient un dispositif de droit commun en 2023.*

### Description des actions

- Renforcer la continuité avec le domicile et consolider les partenariats
- Faciliter les transitions VIVAM/ HENAOUR/EHPAD
- Former les acteurs à la mise en place d'un DRAD
- Poursuivre le déploiement du cahier des charges : 24h/24 5j/7
- Mettre en place le comité usagers

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 5

**Faciliter le parcours de santé des personnes âgées du territoire en devenant un Centre de Ressources Territorial**

### Objectif 5.3 : Lutter contre l'isolement des personnes âgées du territoire

Pilote : COPIL PE / équipe pluridisciplinaire / partenaires / familles/citoyens de proximité

*Contexte : L'ouverture de la Résidence de Plougastel vers l'extérieur doit s'amplifier afin d'accueillir de nouvelles activités proposées aux personnes du territoire de proximité. La coordination entre acteurs et le développement de soutien aux aidants renforceront la lutte contre l'isolement des personnes âgées du territoire.*

## Description des actions

 Action sociale

Expérimenter de nouveaux dispositifs hors les murs (habitat inclusif, hôtel hospitalier, appartement thérapeutique, habitat protégé)

- Inviter le grand public aux animations, repas..., poursuivre l'accueil et la participation des bénéficiaires de VIVAM et de la Résidence Henaour
- Mettre à disposition les ressources matérielles et humaines (véhicules, parc, ergo, APA...) en valorisant les expertises présentes sur la Résidence de Plougastel
- Développer le soutien aux aidants

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 6

### Garantir la qualité et la sécurité des soins

#### Objectif 6.1 : Dynamiser et pérenniser la démarche qualité et la gestion des risques

Pilote : COPIL PE / responsable qualité/ médecin coordonnateur / professionnels de santé

*Contexte : Suivant la volonté d'excellence du service rendu de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et en lien avec l'évolution des exigences des démarches d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, la Résidence de Plougastel devra poursuivre les démarches engagées et s'inscrire dans une nouvelle dynamique.*

### Description des actions

- Organiser des comités qualité gestion des risques (GDR) réguliers
- Mettre en œuvre les nouvelles méthodes d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (dont la méthode résident traceur, formation réalisée en oct. 2022)  
Innover pour évaluer la satisfaction des résidents (enquête flash)
- Evaluer régulièrement les pratiques professionnelles (EPP, audit)
- Améliorer le traitement et le suivi des évènements indésirables
- Poursuivre la gestion documentaire : révision plus fréquente et accès facilité, formalisation du RAMA et du plan bleu
- Participer aux journées/semaines thématiques

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 6

### Garantir la qualité et la sécurité des soins

#### Objectif 6.2 : Sécuriser le circuit du médicament

Pilote : COPIL PE / responsable qualité/ médecin coordonnateur / professionnels de santé

*Contexte : L'audit de l'OMEDIT de 2020 a identifié des mesures d'améliorations dans la sécurisation du circuit du médicament qui se poursuivent et qui doivent se consolider, de manière collaborative entre les infirmiers et les aides-soignants. L'investissement de l'équipe de pharmacie et des médecins renforce la qualité et la sécurité du circuit du médicament.*

### Description des actions

Promouvoir la conciliation médicamenteuse et les bilans partagés de médication

- Poursuivre le travail sur l'administration des médicaments (IDE et AS)
- Améliorer la traçabilité de l'administration : nouveau logiciel de soins et acquisition de PC portables installés sur les charriots de soins
- Sensibiliser les résidents et leurs proches sur l'apport des traitements personnels

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022- 2024	Partenaires

## Orientation 6

### Garantir la qualité et la sécurité des soins

#### Objectif 6.3 : Mieux maîtriser le risque sanitaire et infectieux

Pilote : COPIL PE / responsable qualité/ médecin  
coordonnateur / professionnels de santé

*Contexte : La gestion de la crise Covid a permis le développement de nouvelles pratiques et expertises professionnelles sur le risque infectieux. Ces bonnes pratiques doivent donc se renforcer grâce à la formation et la mise à jour des protocoles notamment.*

---

### Description des actions

---

- Créer une dynamique avec l'infirmier en hygiène (IDEH) : mise en place de correspondants hygiène/ pérenniser le temps d'IDEH
  - Améliorer la connaissance des précautions standards en renforçant la formation des professionnels
- 

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier: 2022-2026	Partenaires

**Orientation 7**

**Objectif 7.1 : Poursuivre les actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail**

**Renforcer l'attractivité de l'établissement**

Pilote : RRH/CODIR/encadrants/CSE-CSSCT

*Contexte : La qualité de vie au travail permet de redonner du sens au travail, de protéger la santé des professionnels et de garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, au bénéfice des résidents et des professionnels.*

**Description des actions**

- Améliorer l'accueil et l'intégration des professionnels
- Promouvoir la santé au travail et poursuivre les actions identifiées par la CSSCT (formations prap, achats de matériel, ergonomie des postes, diagnostic RPS 2022, accompagnement à la reprise de poste, soutien aux travailleurs handicapés)
- Poursuivre l'aménagement d'espaces dédiés aux professionnels (salles de pause, repos)
- Repenser l'organisation du travail au bénéfice du rythme et des besoins des résidents en la conciliant avec la vie personnelle des professionnels (jonction jour-nuit/ horaires plus lisibles/ organisation plus simple)
- Faciliter l'utilisation de transports en commun (navette pour améliorer la mobilité des pros/ abri vélo posé en septembre 2022)
- Créer des moments de convivialité entre professionnels

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 7

### Renforcer l'attractivité de l'établissement

**Objectif 7.2 : Construire un modèle social attractif en s'appuyant sur les parcours professionnels**

Pilote : RRH/CODIR/encadrants/CSE-CSSCT

*Contexte : Chaque professionnel doit être valorisé et soutenu dans ses souhaits d'évolutions professionnelles, de formation, de mobilité au sein de l'établissement afin de mieux accompagner son parcours professionnel.*

### Description des actions

- Renforcer l'association des professionnels à la construction du plan de formation
- Accompagner les parcours professionnels/GPEC en s'appuyant sur les entretiens professionnels
- Développer et valoriser les expertises (IPA, ASG), missions complémentaires et références
- Promouvoir le dialogue social (CSE)
- Créer une dynamique fédératrice : accompagnement aux sorties résidents

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 7

### Renforcer l'attractivité de l'établissement

### Objectif 7.3 : Poursuivre le déploiement des outils de communication interne

Pilote : RRH / CODIR / Responsable communication / CSE-CSSCT

*Contexte : La communication est le centre névralgique des actions et du fonctionnement d'un établissement. Les professionnels disposent de nombreux espaces et outils d'informations qui doivent être plus identifiables et mieux partagés afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la Résidence de Plougastel.*

### Description des actions

- Améliorer l'accueil et l'intégration des profs. : retravailler le livret d'accueil, identifier un tuteur, créer un livret de bonnes pratiques professionnelles de base
- Renforcer et développer les outils et espaces de communication (affichage harmonisé, poursuivre le mag des pros (créé fin 2021), utiliser l'espace pro en ligne, déployer les écrans dynamiques, garantir la diffusion des informations au sein des équipes via l'encadrement, Pérenniser la présence sur les réseaux sociaux)
- Favoriser la connaissance inter-métiers
- Améliorer les délais de diffusion des PV CSE et CVS

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 7

### Former à l'autonomie des professionnels

### Objectif 7.4 : Expérimenter des modèles d'organisation innovants

Pilote : RRH/CODIR/encadrants/CSE-CSSCT

*Contexte : L'Hospitalité souhaite expérimenter de nouvelles organisations au travail basées sur l'autonomisation des encadrants et des professionnels. Pour cela, des formations et des outils adaptés doivent être partagés en amont.*

### Description des actions

- Accompagner les professionnels à l'autonomisation et la responsabilisation
- Prendre en compte l'expérience usager dans les organisations
- Développer les temps de partage en équipe/formaliser les temps de transmissions
- Confier des budgets participatifs aux équipes
- Créer et organiser un pool de remplacement polyvalent
- Créer un poste « supp » par équipe intégré au roulement pour remplacement stable si absence inopiné
- Atténuer l'organisation en tâches pour favoriser l'entraide
- Définir le périmètre d'un service pour tendre vers 1 encadrant = 1 équipe de plusieurs villages

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 7

### Former à l'autonomie des professionnels

## Objectif 7.5 : Garantir un encadrement de proximité

Pilote : RRH/CODIR/encadrants/CSE-CSSCT

*Contexte : L'autonomisation des encadrants, grâce à la formation, renforcera la présence des cadres en proximité des équipes. Le partage d'informations par des espaces formalisés et organisés de communication soutiendra cette proximité.*

### Description des actions

- Renforcer le management participatif en formant les managers
- Redonner du temps aux cadres pour accompagner les équipes et les usagers
- Faciliter la réalisation et le suivi des plannings
- Pérenniser la mission de centralisation des remplacements au niveau administratif
- Créer des horaires « supp » intégré au roulement pour remplacement stable si absence inopiné
- Réorganiser le fonctionnement de l'équipe d'encadrante de soins et organiser les relais lors de l'absence (congés/arrêt/formation) de l'encadrement
- Repenser la notion de service puis mettre à jour les projets de service
- Tendre vers une vision commune d'équipe pour renforcer la cohésion d'équipe et la cohérence des pratiques professionnelles, s'appuyer sur les partages d'expériences

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 8

### Valoriser les fonctions support

#### Objectif 8.1 : Renforcer le développement durable

Pilote : COPIL PE/ équipe logistique et technique/ professionnels

*Contexte : L'engagement des établissements dans des actions en faveur du développement durable est indispensable et obligatoire, dans le cadre du décret tertiaire. Ces actions concernent l'ensemble des professionnels et plus largement, les résidents et leurs proches.*

### Description des actions

- Limiter les consommations énergétiques (bonnes pratiques DD, décret tertiaire)
- Améliorer tri des déchets (formation bonnes pratiques, DASRI, poulailler, )
- Limiter les déplacements (covoiturage, mobilité douce, plannings, visioconférence)
- Favoriser les achats durables (achats locaux, bio nettoyage)

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 8

### Valoriser les fonctions support

#### Objectif 8.2 : Moderniser le système d'information

Pilote : COPIL PE/ équipe logistique et technique/ professionnels référents

*Contexte : La Résidence de Plougastel a entamé un renouvellement massif du matériel SI depuis 2021. Le WIFI invité et professionnel fonctionne depuis l'été 2021. L'établissement doit poursuivre sa numérisation/ dématérialisation et modernisation des outils SI/numériques/informatiques et de téléphonie.*

---

### Description des actions

---

- Sécuriser le SI (cyber attaques, formation GED, bonnes pratiques, renouvellement parc depuis 2021, mise en place du WIFI en 2021, à sécuriser)
  - Déployer de nouveaux outils numériques (nouveau logiciel de soins en 2023, dématérialisation, gestion des admissions, standard téléphonique)
- 

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 8

### Valoriser les fonctions support

### Objectif 8.3 : Optimiser les services logistiques

Pilote : COPIL PE/ équipe logistique et technique/ professionnels référents

*Contexte : L'organisation et le fonctionnement des services techniques et logistique peuvent être optimisés et utiliser de nouveaux outils de planification, de gestion et de traçabilité du matériel, des maintenances. Une vigilance et prise de décision sont nécessaires quant à la présence de matériel vieillissant.*

---

### Description des actions

---

- **Blanchisserie** : améliorer traçabilité du linge, QVT, projection à moyen terme sur le matériel vieillissant
  - **Cuisine** : améliorer les commandes, repenser l'organisation, mise à jour du PMS, lutter contre le gaspillage alimentaire, renouvellement du matériel
  - **Achats** : renforcer les achats locaux, améliorer le suivi achats, matériel, GMAO, EFFILOG
  - **Services techniques** : procédure de demande de petits travaux et traçabilité des demandes, programmer rénovation des chambres/ projet GMAO
- 

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2024	Partenaires

## Orientation 8

### Valoriser les fonctions support

#### Objectif 8.4 : Consolider le projet de finances et le contrôle de gestion

Pilote : COPIL PE/ responsable des finances/ équipes comptabilité-gestion/ CODIR/ encadrement

*Contexte : la réalisation des budgets devient fortement collaborative entre les membres du CODIR et l'encadrement afin d'assurer un pilotage et une lisibilité partagée. Le partage et l'explication pédagogique de l'information économique aux professionnels et aux usagers facilitent la compréhension et l'adhésion aux projets et aux choix de bonne gestion de l'établissement.*

### Description des actions

- Elaborer le PPI (projet prévisionnel d'investissements) gros investissements
- Rédiger la procédure d'achats en lien avec le siège d'HSTV
- Partager l'information économique (CODIR, instances et professionnels/ usagers)
- Renforcer le dialogue de gestion avec les RH (suivi renforcé diagnostique et prospectif)
- répondre aux obligations liées aux évaluations ESSMS (notamment par la Haute autorité de Santé (HAS))

 Action socle

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 9

### Valoriser la place des résidents et des familles et renforcer leur participation

#### Objectif 9.1 : Valoriser l'expérience usager et le rôle du Conseil de la vie Sociale

Pilote : COPIL/ résidents et familles/ animation-vie sociale/ professionnels

*Contexte : La participation des usagers (résidents et leurs proches) sera un atout essentiel pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement et de soins de façon adaptée. Il sera également nécessaire de poursuivre le renforcement des outils de communication en leur faveur.*

---

### Description des actions

---

- Renforcer le dialogue et le partage d'expérience résident/soignant

---

- Renforcer l'engagement et la contribution des usagers dans la vie de l'établissement et la prise de décisions (formation, travaux de recherches, évaluations)

---

- Mettre en œuvre le nouveau décret CVS

---

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires

## Orientation 9

### Valoriser la place des résidents et des familles et renforcer leur participation

#### Objectif 9.2 : Poursuivre l'innovation pour renforcer la communication

Pilote : COPIL PE / Responsable communication / équipe d'animation

*Contexte : La participation des usagers (résidents et leurs proches) passe également par le renforcement et la modernisation des outils de communication débutés en 2021. Des versions faciles à lire doivent également être développées.*

### Description des actions

- Améliorer le circuit de l'information interne : murs aimantés, boîtes aux lettres, distribution par les résidents, cadres dans les couloirs et pérenniser la présence sur les réseaux sociaux
- Faire évoluer le journal Petra Zo Nevez (avec jeux, recettes...), créer un comité de rédaction
- Mettre à disposition des outils numériques audio et visuel : écrans dynamiques, abonnements aux journaux numériques, PC pour les résidents, matériels d'aide à la lecture
- Evaluer et améliorer l'utilisation de familéo
- Poursuivre les rencontres avec les familles (sur place et visio)

Indicateurs de suivi	Moyens-ressources
Pilotes	
Calendrier : 2022-2026	Partenaires



## Comité de pilotage

<b>Fonction</b>	<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Directrice	Mme	ANDRE	Anne
Responsable Affaires générales et communication, qualité et usagers, Partenariats	Mme	SOUSSET	Noémie
Stagiaire de direction	Mme	HOYOS	Maria
Mère supérieure	Sœur	Louise Adama	
Coordinatrice des soins	Mme	MARZIN	Marie-Thérèse
Responsable ressources humaines	M.	PASCO	Frédéric
Responsable logistique et achats	M.	LE GUEN	Bernard
Responsable administrative et financière	Mme	ESNAULT	Claire
Médecin coordonnateur	Dr	JAUDINOT	Christel
Responsable hotellerie	Mme	JOYEZ	Anaïs
Encadrante de soins	Mme	QUENET	Marie-Pierre
Pharmacienne	Mme	BRUNIER	Florence
Représentant du personnel au CSE	Mme	NEDELEC	Caroline
Représentant du personnel au CSE	M.	KERVEVAN	Sylvain
Représentant des résidents au CVS	Mme	KERFOURN	Josiane
Représentant des résidents au CVS	M.	DISARBOIS	Philippe
Représentante des familles au CVS	Mme	KERVELLA-DORIVAL	Joëlle
Représentante des familles au CVS	Mme	DISSAUX-BOILAY	Nicole

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.





## Résidence de Plougastel



40 rue François  
Guivarch  
29470 PLOUGASTEL -  
DAOULAS  
02 98 37 87 87